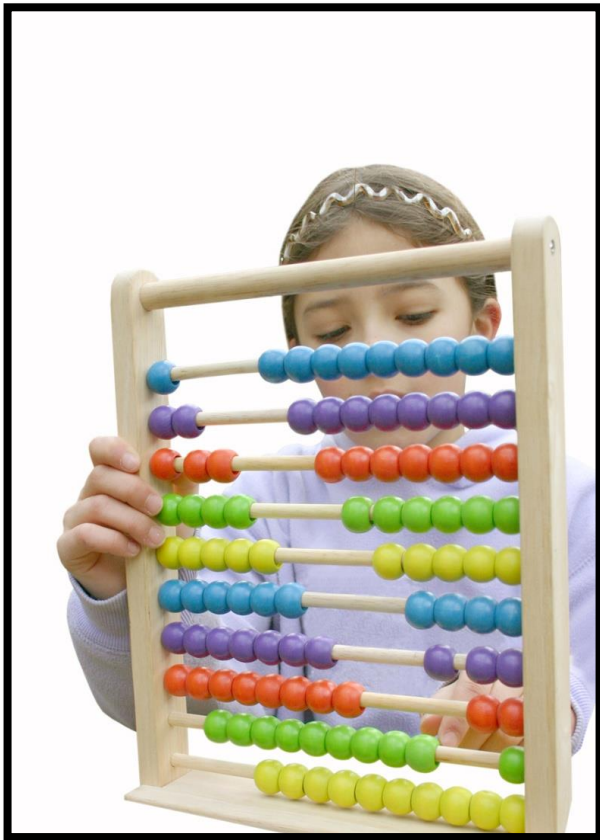


Planification annuelle 2018-2019

2^e année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Rémi. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.

Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

| Communications officielles de l'année | |
|--|---|
| 1^{re} communication écrite | Vous recevrez une première communication avant le 15 octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement. |
| Premier bulletin | Le premier bulletin vous sera envoyé par courrier électronique avant le 20 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août au 9 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. |
| Deuxième bulletin | Le deuxième bulletin vous sera envoyé par courrier électronique au cours de la semaine du 25 février. Ce bulletin couvrira la période du 12 novembre au 15 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année. |
| Troisième bulletin | Le troisième bulletin vous sera envoyé par courrier électronique avant le 10 juillet. Ce bulletin couvrira la période du 19 février au 21 juin et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. |

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Brigitte Cool
Directrice

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 2^e année

201 : Annie Bourner
 202 : Gabriela-Madalina Neniu
 203 : Annie Bourassa / Marie Bédard

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

| Français | Mathématique | Univers social | Science et technologie | Éthique et culture religieuse |
|--|--|-----------------------|---|---|
| Ma petite grammaire ABC Boum Fiches reproductibles Sac de livres Ateliers – 5 au quotidien | 1-2-3 avec Nougat 2 ^e A et B Matériel varié de manipulation Fiches reproductibles Ateliers – 5 au quotidien | Fiches reproductibles | Fiches reproductibles Matériel d'exploration | Près de moi (manuel et cahier d'exercices) Vers le Pacifique |

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| Enseignement explicite de la lecture Enseignement explicite des notions de grammaire Cartes de sons Raconte-moi les sons Ateliers variés | Approche par problèmes, plusieurs ateliers de manipulation, travaux d'équipe et personnels, activités de calcul mental et exercices d'approfondissement. Situation complexe d'apprentissage et d'évaluation Ateliers variés | Approche à partir du calendrier annuel et des saisons. Activités diverses | Hypothèse et expérimentation Activités diverses | Planification par module à l'aide du matériel pédagogique. Discussion de groupe. Participation de l'élève |
|--|---|--|--|---|

Devoirs et leçons

La planification des devoirs et leçons se retrouve dans le plan de travail.
 L'enfant devrait consacrer en moyenne 30 minutes dans ses devoirs et leçons au quotidien.

Français, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|---------------------------|---|
| Lire (50 %) | L'élève identifie des sons complexes. Il améliore sa rapidité de lecture, en utilisant différentes stratégies. Il comprend de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur le texte et sur les illustrations. Il peut extraire des informations d'un texte, il le fait plus souvent à l'oral et parfois, il le fait à l'écrit. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome. |
| Écrire (30 %) | L'élève produit de courts textes liés au sujet demandé. Il construit des phrases simples, bien structurées et délimitées par la majuscule et le point. Il laisse peu d'erreurs dans les mots plus fréquemment utilisés et étudiés en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour les autres. Il effectue l'accord du nom avec son déterminant dans le groupe du nom. À la fin de l'année, il le fait de façon autonome. |
| Communiquer (20 %) | L'élève échange, en groupe, sur une variété de sujets à sa portée en respectant les règles de communication établies. Il s'exprime de façon compréhensible et devient de plus en plus autonome. |

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|--|--|--|---|---|---|------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS ² | Résultat inscrit au bulletin |
| En lecture : Fluidité du texte lu à voix haute Réaction au texte lu ou entendu sous forme de discussion Repérage d'informations (à l'oral à l'écrit) | Oui | En lecture : Fluidité du texte lu à voix haute Réaction au texte lu ou entendu sous forme de discussions et parfois à l'écrit Repérage d'informations (à l'oral à l'écrit) | Oui | En lecture : Fluidité du texte lu à voix haute Réaction au texte lu ou entendu à l'écrit Repérage d'informations (à l'oral à l'écrit) | Non | Oui |
| En écriture : Situations d'écriture variées Dictées des mots étudiés Notions de grammaire enseignées | Oui | En écriture : Situations d'écriture variées Dictées des mots étudiés Notions de grammaire enseignées | Oui Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin. | En écriture : Situations d'écriture variées Dictées des mots étudiés Notions de grammaire enseignées Situation d'apprentissage et d'évaluation | Non | Oui |
| En communication orale : Observations de l'élève lors de différentes situations de communication orale dans différents contextes. | Non | En communication orale : Observations de l'élève lors de différentes situations de communication orale dans différents contextes. | Oui | En communication orale : Observations de l'élève lors de différentes situations de communication orale dans différents contextes. | Non | Oui |

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|--|---|
| Résoudre une situation-problème (20 %)* | L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation-problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire. En deuxième année, l'élève résout les situations-problèmes en étant guidé par l'enseignant. |
| Utiliser un raisonnement mathématique (80 %)* | L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques. Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence. |
| Communiquer à l'aide du langage mathématique* | L'élève résout des situations où il interprète ou produit des messages, oraux ou écrits, tels un énoncé, un processus, une solution, en utilisant un langage mathématique élémentaire et faisant appel à au moins un mode de représentation : objets, dessins, tableaux, diagrammes, symboles ou mots. Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais elle n'est pas considérée dans les résultats communiqués au bulletin. |

* Les principales connaissances que l'élève est amené à maîtriser et à mobiliser pour développer les compétences sont les suivantes :

Arithmétique : Représentation de nombres naturels inférieurs à 1000 à l'aide d'objets regroupés en base 10; fractions se rapportant à la vie quotidienne; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire.

Géométrie : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.

Mesure : Estimation et mesure de longueurs.

Statistique : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.

Probabilité : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|---|--|---|--|---|---------------------------------|------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS | Résultat inscrit au bulletin |
| Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation | Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué | Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation | Oui | Résoudre une situation-problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation | Non | Oui |
| Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissance Compte-vite | Oui | Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissance Compte-vite | Oui | Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissance Compte-vite | Non | Oui |

Univers social, 2^e année

Compétence développée par l'élève

| | |
|---|---|
| <p>Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société</p> | <p>L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.</p> <p>En deuxième année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui dans le contexte du milieu social.</p> <p>L'élève est appelé à observer son environnement; les objets, les paysages et les gens qui l'entourent. Il observe son quartier, sa municipalité et la région dans laquelle il habite.</p> <p>Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois (hier), puis un milieu moins familier (ailleurs).</p> <p>La compréhension du monde amorcée au préscolaire et en première année se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société.</p> <p>L'élève de deuxième année acquiert des savoirs et développe la compétence de manière plus autonome.</p> |
| <p>Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.</p> | |

| <p>Science et technologie, 2^e année</p> | |
|---|---|
| <p>Compétence développée par l'élève</p> | |
| <p>Explorer le monde de la science et de la technologie</p> | <p>En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.</p> <p>La compétence <i>Explorer le monde de la science et de la technologie</i> permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.</p> <p>En deuxième année, l'élève développe cette compétence de manière plus autonome qu'en première année.</p> <p>Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.</p> <p>En développant sa compétence, l'élève acquiert plusieurs connaissances. Ces connaissances sont classées selon trois univers :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'univers matériel (les états de la matière, le magnétisme, les mélanges, etc.); 2. L'univers Terre et espace (les types de précipitations, les ombres et la lumière, les modifications de l'environnement selon les saisons, etc.); 3. L'univers vivant (les parties du corps humain, les besoins essentiels des plantes, l'adaptation des animaux selon leur environnement, etc.). <p>Il est à noter que les exemples précédents ne sont qu'à titre indicatif.</p> |
| <p>Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.</p> | |

Éthique et culture religieuse, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|--|---|
| Réfléchir sur des questions éthiques | En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance. |
| Manifester une compréhension du phénomène religieux | En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages. |
| Pratiquer le dialogue | Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle. |

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|---|---|---|---|--|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS | Résultat inscrit au bulletin |
| Réfléchir sur des questions éthiques Discussions de groupe Cahier d'exercices | Non (mesure transitoire) | Discussions de groupe Cahier d'exercices | Oui | Discussions de groupe Cahier d'exercices | Non | Oui |
| Manifester une compréhension du phénomène religieux Discussions de groupe Cahier d'exercices | Non | Discussions de groupe Cahier d'exercices | Oui | Discussions de groupe Cahier d'exercices | Non | Oui |
| Pratiquer le dialogue Discussions de groupe | Non (mesure transitoire) | Discussions de groupe | Oui | Discussions de groupe | Non | Oui |

Compétences non-disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 1^{re} et à la 3^e étape.

| | | |
|-----------------------------|---|--|
| 1^{re} étape | Aucune compétence disciplinaire évaluée (mesure transitoire) | |
| 3^e étape | Organiser son travail Analyser la tâche à accomplir. S'engager et accomplir la tâche. Analyser sa démarche. | |

Spécialistes de 2^e année

Margaret Howson (anglais)
Éric Savoie (musique)
Victor Bocanici (éducation physique et à la santé)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

| | |
|---|--|
| Anglais | Matériel : une reliure (duotang) et un cahier d'activité Little Rascal: à l'occasion Devoirs facultatifs : <ul style="list-style-type: none">lire des livres en anglais avec les parents;regarder régulièrement une émission pour enfants en anglais à la télévision;regarder des films pour enfants en anglais;écouter des chansons pour enfants en anglais;visiter des sites Internet pour enfants en anglais. |
| Musique | Matériel : <ul style="list-style-type: none">une reliure pour recueillir les paroles de chansons et partitions, fiches d'activités, etc. Devoirs : <ul style="list-style-type: none">pratiquer les chansons apprises en classe |
| Éducation physique et à la santé | Le port du costume (t-shirt et culotte de sport) est obligatoire ainsi que les souliers de course. |

Anglais, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|--|---|
| Comprendre des textes entendus (60 %) | <p>L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Avec le support de modèles explicites, il crée des versions personnalisées de textes (imaginer de nouveaux personnages dans une histoire, changer les paroles d'une chanson, etc.). Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.</p> |
| Communiquer oralement en anglais (40 %) | <p>La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Au cours de l'année, il formule des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots et de nouvelles expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle. Au cours de l'année, l'élève devient de plus en plus autonome.</p> |

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|--|---|---|--|--|------------------------------------|------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS | Résultat inscrit au bulletin |
| Comprendre des textes entendus : | Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin | <p>Comprendre des textes entendus : Activités diverses</p> <p>Situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de chansons, de comptines et d'histoires</p> <p>Observation des élèves en groupe, etc.</p> <p>Participation et suivi des consignes</p> | Oui | <p>Comprendre des textes entendus : Activités diverses</p> <p>Situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de chansons, de comptines et d'histoires</p> <p>Observation des élèves en groupe, etc.</p> <p>Participation et suivi des</p> | Non | Oui |
| Communiquer oralement en anglais: | Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin. | <p>Communiquer oralement en anglais: Utilisation des expressions de la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.)</p> <p>Observation des élèves en groupe</p> <p>Observation de la participation et des interactions verbales et non verbales</p> <p>Observation de la compréhension et de la réaction aux messages</p> | Oui | <p>Communiquer oralement en anglais : Utilisation des expressions de la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.)</p> <p>Observation des élèves en groupe</p> <p>Observation de la participation et des interactions verbales et non verbales</p> <p>Observation de la compréhension et de la réaction aux messages</p> | Non | Oui |

Arts plastiques, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|---|--|
| Réaliser des créations plastiques personnelles | L'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique (forme, ligne, couleur, valeur, motif, volume, texture). |
| Réaliser des créations plastiques médiatiques | L'élève apprend à réaliser des créations médiatiques en s'initiant à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique dans le but de communiquer avec son entourage. |
| Apprécier des œuvres | L'élève apprend à examiner une œuvre. Il utilise le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques et exprime ses sentiments sur l'œuvre. |

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|---|---|--|---|--|---------------------------------------|------------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS | Résultat inscrit au bulletin |
| Réaliser des créations plastiques personnelles et des créations médiatiques Utilisation de l'espace Respect de la technique Utilisation du matériel Exprime ses sentiments sur une œuvre en utilisant un vocabulaire approprié | Oui | Utilisation de l'espace Respect de la technique Utilisation du matériel Communiquer son message Exprime ses sentiments sur une œuvre en utilisant un vocabulaire approprié | Non | Utilisation de l'espace Respect de la technique Utilisation du matériel Communiquer son message Exprime ses sentiments sur une œuvre en utilisant un vocabulaire approprié | Non | Oui |
| Apprécier des œuvres | Non | | Oui | | Non | Oui |

Musique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|--|--|
| Inventer des pièces vocales ou instrumentales | L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques. |
| Interpréter des pièces musicales | L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.). |
| Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades | L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline. |

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|--|--|---|--|---|------------------------------------|------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS | Résultat inscrit au bulletin |
| <p>Apprentissage des connaissances du langage musical tels que : l'intensité, la durée, la hauteur, le timbre et la qualité du son.</p> <p>Interprétation musicale au moyen de la voix, du corps, d'un instrument de musique ou d'un objet sonore.</p> <p>Écoute musicale sur des pièces de styles variées.</p> <p>Technique instrumentale des percussions et chant.</p> <p>Nommer certains les instruments de l'orchestre (violon, trompette...).</p> | Non | <p>Initiation à la démarche de création musicale.</p> <p>Exploration des éléments du langage musical, des techniques d'instruments de percussions et vocales.</p> <p>Exploration des procédés de composition.</p> <p>Appréciation d'œuvres musicales de styles divers.</p> <p>Interprétation de pièces musicales vocales et instrumentales.</p> | Oui | <p>Observation des éléments liés à la structure de pièces musicales: forme, tempo, organisation rythmique et mélodique.</p> <p>Interprétation de pièces vocales et instrumentales adaptées à son niveau.</p> <p>Nommer les instruments de percussions de la classe et certains autres issus de l'orchestre symphonique.</p> <p>Projet de création musicale</p> <p>Appréciation d'œuvres musicales de styles divers.</p> | Non | Oui |

Éducation physique et à la santé, 2^e année

Compétences développées par l'élève

| | |
|--|--|
| Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques | Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer. |
| Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques | Lors de la pratique d'activités à plusieurs, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer. |
| Adopter un mode de vie sain et actif | L'élève explique la notion d'habitudes de vie et de santé. Il pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. |

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

| 1 ^{re} étape (20 %) du 29 août au 9 novembre | | 2 ^e étape (20 %) du 12 novembre au 15 février | | 3 ^e étape (60 %) du 19 février au 21 juin | | |
|--|--|---|--|---|------------------------------------|------------------------------|
| Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin? | Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape | Épreuves obligatoires MELS / CS | Résultat inscrit au bulletin |
| Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation diagnostique des habiletés motrices et de la condition physique. • Coordination et motricité de base (Jeux et ateliers) • Manipulation de balles (jeux de ballons) lancer et attraper différents types de balles de différentes façons. • Pratique des activités physiques d'une façon sécuritaire et hygiénique. • Application des règles du savoir-être | Non | Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Activités de locomotion sur supports variés (équilibre et agilité) • Manipulation à travers des activités de cirque • Locomotion sur support stable (gymnastique et sauts). • Manipulation et projection d'objets • Pratique des activités physique d'une façon sécuritaire et hygiénique. • Application des règles du savoir-être | Oui C1+C2 C3 | Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Coopération et opposition (construction du partenaire à travers des sports collectifs) • Activités d'opposition (duels) • Athlétisme (Sprints, sauts, lancers) • Évaluation des habiletés motrices et de la condition physique. • Pratique des activités physique d'une façon sécuritaire et hygiénique. • Application des règles du savoir-être | Non | Oui C1+C2+ C3 |